

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** - (1999)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Tirons parti du message  
**Autor:** Diggelmann, Heidi  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-971367>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Prof. Heidi Diggelmann  
est Présidente du Conseil  
national de la recherche.



POINT DE VUE

# Tirons parti du Message

**A**fin novembre 1998, le Conseil fédéral approuvait le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003. Le débat sur ce Message au Parlement aura lieu ces prochains mois, d'abord au Conseil des Etats, puis au Conseil national.

Ce Message, fruit d'une étroite collaboration entre le Département fédéral de l'intérieur et le Département fédéral de l'économie publique, revêt une très grande importance pour le Fonds national suisse, puisqu'il fixe les conditions cadres de toutes nos activités futures. Au niveau du contenu, ce Message reprend dans une large mesure les objectifs et activités prévus dans notre propre plan pluriannuel. Mais le cadre financier qui nous est accordé est insatisfaisant. En raison de la situation financière difficile de la Confédération, nous ne pourrons compter sur une modeste croissance des subventions de base qu'à partir de 2002.

Notre but sera, à l'avenir aussi, de maintenir et développer la position de la Suisse à la pointe de la recherche scientifique internationale. L'encouragement à la recherche fondamentale libre continuera donc de jouir de la plus haute priorité, ce dont profiteront avant tout de jeunes scientifiques. Ces derniers constituent en effet la majorité des collaborateurs associés aux projets bénéficiant d'un soutien.

Mais au cours des années à venir, il faudra renforcer encore l'encouragement à la relève scientifique hautement qualifiée. Le Message propose de doter le programme «Professeurs boursiers du Fonds national suisse» de moyens supplémentaires. Cela devrait permettre de poursuivre le développement des pro-

grammes dédiés jusqu'ici au corps intermédiaire et d'offrir aux meilleurs scientifiques de la relève un retour décent en Suisse après leur séjour à l'étranger. La promotion des femmes prend une importance toute particulière dans les programmes de la relève; en effet, ce n'est qu'en développant systématiquement le corps intermédiaire féminin que nous pouvons compter augmenter à l'avenir le nombre de professeures dans nos universités.

Le Message inclut notre proposition de transformer les actuels programmes prioritaires en un programme de

«Pôles de recherche nationaux (PRN)». Malheureusement, les moyens sollicités à cette fin seront alloués à faible dose au début de la période de subvention. En conséquence, les premiers PRN ne pourront être constitués qu'au printemps 2001, tandis que la mise en place totale du programme, qui prévoit une vingtaine de pôles, est renvoyée à la période de subvention 2004–2007. Nous nous engagerons dans le débat parlementaire pour solliciter une légère augmentation du budget destiné à ce programme.

Somme toute, ce Message procure une base solide au Fonds national pour mener son activité d'encouragement pendant les prochaines années. Le Fonds national s'efforcera d'en tirer le meilleur parti.

H.D.